Cinquante quatrième année. - N° 204 A Lundi 19 et mardi 20 octobre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 3869

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Ventes et cessions

888 491 487 RCS Toulon.
PHARMACIE DE LA COUDOULIERE.
Forme : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée.
Adresse : Corniche De la Coudoulière, Centre Commercial Port Héléna, 83140 Six-Fours-les-Plages.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 1100000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Exercice de la profession de pharmacien d'officine par l'intermédiaire de son ou ses associés ou de certains d'entre eux..
Adresse : Corniche De la Coudoulière, Centre Commercial Port Héléna, 83140 Six-Fours-les-Plages.
Précédent propriétaire : 439 405 184 RCS Toulon. **SOISSON** (Sophie). Nom d'usage : SILANO.
Date de commencement d'activité : 26 septembre 2020.
Publication légale : Travaux Publics et Bâtiments du Midi *du* 12 octobre 2020.
Oppositions : Au fonds vendu sis PHARMACIE DE LA COUDOULIERE Corniche de la Coudoulière Ctre Commercial Port Héléna 83140 SIX FOURS LES PLAGES.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 25/09/2020 enregistré au Service de l'Enregistrement de SDE TOULON 2 le 06/10/2020, Dossier Dossier 2020 00060314. Référence : 8304P04 2020A03089. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : Corniche De la Coudoulière Ctre commercial port héléna 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES. Adresse du nouveau propriétaire : Corniche de la Coudoulière Centre commercial Port Héléna 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..